



Contrat de travail multi site

Par Rebulls60

Bonjour

J'ai rejoint une nouvelle société logistique en 2022 en tant que responsable maintenance. A la signature de mon contrat, il n'existait qu'une seule et unique plate-forme dans le Vaucluse.

Dans les discussions autour du contrat à cette période, il n'était pas question d'achat, d'acquisition d'autres bâtiments en France.

En 2024, la société a acquis un bâtiment à 300 km dans un autre département.
Mon employeur m'a demandé de superviser la maintenance de ce site en même temps que le 1er.

En 2026, la société a acquis de nouveau un bâtiment pour laquelle elle demande de m'occuper également de la maintenance

J'ai l'impression que le contrat que j'ai signé en 2022 ne correspond plus à mes activités, tâches, missions de 2026.
Malgré les discussions avec la direction, rien ne change.

J'exerce mon contrat avec loyauté depuis le début et en le relisant je n'ai que des paragraphes génériques.

Est-ce moi qui me trompe ? Est-ce l'entreprise qui abuse ?
J'ai demandé plusieurs choses aux IA mais les réponses ne sont pas claires.

Merci de vos retours